

LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue !

Bienvenue au sein de BEOPLE.

Vous êtes inscrit·e à l'une de nos formations et nous vous en remercions.

Notre équipe est à votre écoute.

Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi :

Accueil standard : 02 28 49 57 05

Horaires : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Directeur – référent pédagogique

Personne en charge du contenu des formations, de l'animation des formations et de l'animation des équipes de formateurs

François-Xavier LEGRAND : 06 82 12 80 71 -

fx.legrand@beople.fr

Référent administratif

Personne en charge de la gestion administrative des formations et de la relation avec les clients et les stagiaires

François-Xavier LEGRAND : 06 82 12 80 71 -

contact@beaople.fr

Référent handicap

Personne ayant un rôle d'accompagnement des personnes en situation de handicap, afin de faciliter l'apprentissage du/de la stagiaire.

François-Xavier LEGRAND : 06 82 12 80 71 -

handicap@beople.fr

Dans ce livret, vous trouverez des informations sur notre entreprise et toutes les précisions nécessaires au bon déroulement de votre formation :

1. Présentation de BEOPLE
2. Approche pédagogique
3. Démarche qualité
4. Accessibilité handicap
5. Organisation pratique

1. Présentation de BEOPLE

Organisme de formation et de conseil, BEOPLE accompagne depuis 2024 les entreprises, les CSE et les salarié·es dans le respect de leur diversité et de leurs valeurs, sur trois domaines essentiels : le dialogue social, la santé/sécurité et l'environnement.

Notre ADN est issu de nos expériences dans le domaine du numérique et du tertiaire avec une volonté forte de promouvoir un monde durable et désirable.

Nos actions de formation sont toutes proposées en intra entreprise afin de s'adapter au mieux à l'environnement des stagiaires :

- Formation CSE : formation économique et formation en santé, sécurité et conditions de travail.
- Formation SST : formation initiale ou renouvellement
- Animation Fresque du Climat
- Animation Fresque du Numérique

Toutes nos formations sont dispensées en présentiel. Nous avons fait le choix de ne pas proposer de formation à distance afin de favoriser les échanges, le dialogue et l'intelligence collective.

L'ensemble de nos formateurs·rices se déplacent avec le moyen de transport le moins émissif possible en fonction du lieu de la formation (vélo, train et/ou autopartage).

2. Approche pédagogique

Une approche pédagogique participative.

Aujourd'hui, le véritable objectif de la formation pour les bénéficiaires ne réside pas dans la simple mémorisation d'informations, mais dans l'évolution vers un esprit analytique, un sens critique affûté, une créativité dynamique, et des compétences de résolution de problèmes, le tout accompagné de compétences relationnelles solides et d'une conscience environnementale accrue.

Pour cette raison, notre approche pédagogique intègre les éléments suivants :

- Une approche transversale du développement des compétences, mettant l'accent sur les échanges de pratiques entre les participants pour enrichir et approfondir les apports théoriques. Nous encourageons l'intelligence collective à travers des exercices pratiques en sous-groupes et des retours d'expérience.
- Une approche pragmatique de la formation, qui s'appuie sur l'expérience et les cas concrets apportés par les participants pour les exercices et les mises en situation.
- L'adoption d'une "posture de coach" par tous les intervenants, favorisant la prise de conscience individuelle et permettant l'émergence de solutions propres aux participants.

Une pédagogie déclinée en 5 étapes clés :

1. « La découverte » à travers un apport interactif sur un sujet
2. « Un échange entre les participants » à partir d'une grille de lecture ou d'une liste des

questions, leur permettant de s'approprier le sujet en intelligence collective, en s'enrichissant du point de vue et des expériences des autres participants.

3. « Un entraînement » à travers des mises en situation d'entretien, ou un travail de groupe sur une étude de cas concret.
4. Des moments de réflexion sur les changements comportementaux qui s'opèrent dans le cadre de cette démarche, sur des applications pratiques, adaptées à leur quotidien professionnel.
5. Un approfondissement du sujet au-delà de la session avec la mise à disposition des livrables, documents complémentaires, et « best practices » du groupe.

3. Démarche qualité

BEOPLE est engagé dans la démarche de certification qualité QUALIOP1, pour vous permettre d'accéder aux financements légaux et conventionnels de la formation professionnelle.

4. Accessibilité handicap

En tant qu'organisme de formation, nous nous devons de pouvoir enseigner, accueillir, accompagner et former des stagiaires en situation de handicap, et de donner à tous et toutes les mêmes chances d'accéder à la formation.

Ainsi, BEOPLE propose différents aménagements en fonction des handicaps et des formations et/ou animations. Des ajustements concernant les modalités pédagogiques et d'animation sont possible en fonction des besoins.

5. Organisation pratique

Suite à votre prise de contact pour une session de formation, nous vous sollicitons pour identifier ensemble vos besoins. BEOPLE vous adresse ensuite le programme et le devis correspondant.

L'inscription est alors effective lorsque le devis nous est renvoyé dûment signé. Nous vous adressons alors une convention de stage.

ENTRE J-10 JOURS et J-2 JOURS, BEOPLE vous adresse une convocation et le livret participant.

Le nombre de participants en présentiel est de 4 personnes minimum et de 10 personnes maximum.

Si la formation se déroule en présentiel dans les locaux de la structure cliente : les informations sur la salle, l'hébergement et les lieux de restauration à proximité sont communiqués aux stagiaires par le responsable RH de la structure (ou toute autre personne qui remplit cette fonction). Ils sont transmis également à d'éventuels autres

participants accueillis dans le cadre de la session, avec un plan d'accès.

Si la formation a lieu dans une salle extérieure : les informations sur la salle, le plan d'accès, l'hébergement et les lieux de restauration à proximité sont communiqués à tous les participants soit par BEOPLE, soit par le responsable RH de la structure (ou toute autre personne qui remplit cette fonction), selon les modalités d'organisation convenues avec le client.

NB : Dans le cadre d'une session en présentiel, qu'elle ait lieu dans notre espace formation, sur le site du client ou dans une salle extérieure, vous devez prendre connaissance du règlement intérieur de référence de la structure en plus du règlement intérieur de BEOPLE.

LE JOUR J : vous vous présentez à l'adresse figurant sur la convocation, à l'heure de début de session. Vous transmettez au formateur la convocation signée et tamponnée par votre employeur (formation sur le temps de travail).

En cas d'absence ou de retard vous devez avertir le formateur, conformément au règlement intérieur de BEOPLE.

Pauses : 2 pauses de 15 mn sont proposées dans la journée (à titre indicatif)

- Matin : 10h30-10h45
- Après-midi : 15h30-15h45

Vous bénéficiez également d'une pause déjeuner (à titre indicatif de 12h30 à 13h30) pendant laquelle vous pouvez vous alimenter dans votre restaurant d'entreprise ou à l'extérieur à votre convenance.

AU DÉBUT DE LA FORMATION, le/la formateur-riche procède à une évaluation des connaissances.

DURANT LA FORMATION, le/la formateur-riche procède à une évaluation continue des connaissances (tours de table, questionnements, mises en situation ...), pour vous permettre d'apprécier votre progression, ou d'ajuster le cas échéant.

EN FIN DE FORMATION, le/la formateur-riche évalue les acquis, puis vous sollicite, pour répondre à un questionnaire d'appréciation.

LE DERNIER JOUR DE LA FORMATION, vous signez les feuilles d'émargement et les attestations de fin de formation, qui vous seront remises ensuite.

A J+6 MOIS, un questionnaire vous est adressé pour une évaluation différée.